

A La Hague, le 24 avril 2021,



Monsieur Pascal AUBRET  
Directeur Général Orano Recyclage

Madame Aurélie MARFORT  
Responsable des Relations Sociales Orano Recyclage

Monsieur Eric LECONTE  
Directeur de l'Unité Opérationnelle Traitement  
Orano Recyclage La Hague

Madame Déborah ROUGE  
Directrice-adjointe des Ressources Humaines Orano  
Recyclage La Hague

**Objet : demande d'ouverture d'une négociation sectorielle pour le secteur DUOT R4/T4.**

Mesdames, Messieurs,

À la suite de notre courrier de demande de négociation spécifique à l'atelier R4 du 03 mars 2021,

À la suite de votre réponse par courrier en date du 16 avril 2021,

À la suite du mouvement social de l'atelier R4, très suivi, du 16 au 19 avril 2021,

À la suite d'un nouvel entretien téléphonique avec Mme MARFORT, en date du 22 avril 2021, faisant suite au mouvement social sur DUOT/R4,

SUD vous redemande l'ouverture d'une négociation sectorielle que nous souhaitons élargir à R4 et T4.

## **I ) Le choix de la négociation**

Nous verrions dans l'ouverture d'une négociation un pas important vers un **dialogue social constructif** et, surtout, vers un **dialogue social de proximité**.

### **En amont du mouvement social,**

- Nous avons pris note de votre rappel concernant les différentes présentations en Comité Social et Economique (CSE) et en Commission Emploi Formation (CEF),
- Nous avons également pris l'information que DRH avait été rencontrer les équipes de l'atelier R4,
- Nous avons également pris en compte que vous aviez élargi une réunion CDQ R4 à la présence des adjoints et des référents techniques de l'atelier,

**Force est de constater que le mouvement social a**, malgré tout et en dépit de tout email managérial, **été très suivi** avec les conséquences sur la production que nul n'ignore.

## En aval de ce mouvement social,

- Nous prenons note de votre souhait, légitime, de rencontrer l'ensemble des CDQ de l'atelier,
- Nous notons également votre volonté d'effectuer un point dans le cadre de l'instance (CSE) et de la CEF.

**SUD estime que garder le même schéma en amont et en aval nous conduira au même constat d'échec du dialogue social.**

Ce constat d'échec il nous faut apprendre à le partager.

Il est syndical, par notre incapacité à faire avancer nos propositions.

Il est également de votre responsabilité en refusant de sortir d'un schéma préétabli de dialogue social.

Avant de sensibiliser les salariés au dialogue social et au rôle des représentants du personnel, nous estimons qu'il faut lui donner corps de façon concrète.

Cette demande de négociation sectorielle s'inscrit ainsi dans notre refus catégorique de fermer la porte à un dialogue social constructif.

**L'ouverture de négociation serait ainsi l'occasion d'avancer de façon positive sur une multitude de sujets (l'effectif en restituant le contexte d'un fonctionnement exclusif en schéma 1, CDI, CDD dans le cadre des remplacements et détachements, CQP, formations, compétences).**

## II ) Le choix de l'élargissement au secteur DUOT R4/T4

**SUD a fait le choix d'élargir sa demande de négociation pour plusieurs raisons :**

- de nombreux salariés de T4 nous ont fait part, lors du mouvement social R4, des difficultés communes qu'ils rencontrent,

- repartir, par cohérence, **sur la base du relevé de décisions du 29 juin 2017 du secteur DUOT R4/T4** dont le contexte de négociations exprimait "*La Direction a souhaité réunir l'ensemble des organisations syndicales fin d'échanger sur la situation du secteur*",

- prendre en compte que les organisations syndicales expriment dans la continuité, lors du prochain CSE du 27 avril 2021, plusieurs questions sur ce secteur :

**"question CFDT 13 :** *Les élus et représentant CFDT au CSE demandent une analyse de chacune des demandes d'actions correctives et de compléments d'information de la lettre de suite de l'ASN CODEP-CAE-2021-01740 issue de l'inspection inopinée du 10 mars 2021 sur l'atelier R4.*"

**"question FO 22 :** *Les élu(e)s FO au CSE ORANO R la Hague demandent une présentation exhaustive des effectifs de l'atelier T4 (tous régime de travail confondus). Les élu(e)s FO au CSE ORANO R la Hague demandent ce que la direction compte mettre en place afin que la situation des salariés de T4 ne devienne pas prochainement similaire à celle que vivent les personnels de l'atelier R4 depuis des années*".

- prendre en compte que, dans le cadre du projet CONVERGENCE, les SDC R4 et T4 seront mutualisées en une équipe commune. Il a d'ailleurs été précisé au CSE extra du 23 avril 2021, en réponse à une question SUD, qu'effectivement il était mis en réflexion, au regard de la problématique NCPF, que R4 et T4 mutualisent en premiers. La Direction précisant toutefois que cette solution ne tenait pas la corde pour l'instant.

**Enfin, il nous semble essentiel de démarrer ces négociations à très court terme pour marquer une envie commune de dialogue social. Cela montrerait également aux salariés de ce secteur la volonté de trouver une solution pour que chacun puisse travailler de façon sereine via des engagements forts.**

À la demande des élus du CSE d'une expertise sur CONVERGENCE, lors de la réunion du 23 avril 2021, il a aussitôt été trouvé la possibilité de se rencontrer le 05 mai pour en discuter.

Pour conclure, SUD estime qu'il serait préjudiciable de ne pas prendre en compte une demande d'ouverture de négociations pour le secteur DUOT R4/T4.

Nous vous remercions pour la prise en compte de notre souhait réel d'avoir un dialogue social **loyal et positif** pour tous les salariés et attendons une réponse rapide de votre part.

Cordialement,

**Arnaud LEMAITRE**

Secrétaire-adjoint de la section syndicale SUD Orano Recyclage La Hague  
TSQ environnement équipe n°5

**Copie** : les secrétaires des organisations syndicales représentatives au niveau de l'établissement de la Hague  
CGT, FO/CGT, CFE-CGC et CFDT.